

C'est au milieu de ces tristes réflexions que Nous élevons la voix pour vous exhorter, N. T. C. F., à détourner de vous un semblable malheur. Dieu, plein de miséricorde, veut, vous n'en sauriez douter, que l'on fasse pénitence, afin de n'être pas dans la nécessité de nous punir en juge sévère et inexorable. L'exemple de Ninive est trop frappant pour que Nous ne le rapportions point ici. Le prophète Jonas lui fit cette prédiction de la part du Seigneur : *encore quarante jours et Ninive sera détruite.* A la voix de l'homme de Dieu, tous les citoyens de cette grande cité rentrent en eux-mêmes. Il n'y a pas jusqu'au roi et aux princes qui ne tremblent à la vue des maux qui allaient fondre sur eux. L'on ordonne un jeûne de trois jours, l'on se couvre de cilices et l'on renonce à ses crimes. *Qui sait, s'écrie-t-on, si la colère du Seigneur ne s'apaisera point, et si nous n'échapperons point à ses vengeances?* En effet, Dieu, voyant que les Ninivites étaient convertis, eut pitié d'eux et les délivra de la ruine dont il les avait menacés. (Jonas 3.)

Faisons donc de dignes fruits de pénitence, et que chacun rentre dans son cœur pour mettre ordre aux affaires de sa conscience. Et comme l'ivrognerie est la grande plaie du pays, et la source d'une multitude de crimes, Nous vous conjurons, N. T. C. F., de ne pas vous laisser aller aux excès du vin dans lequel se trouve toujours l'impureté avec tous ses sales plaisirs. Nous vous avertissons, de la part de Dieu, de mettre ordre à ces auberges où se passent tant de scandales, où tant de gens perdent la raison, où tant de pères de famille boivent la subsistance de leurs pauvres enfants et de leurs épouses infortunées, où tant de jeunes gens perdent tous les bons principes qui leur ont été donnés par de vertueux parens, où tant de chrétiens contractent des maladies incurables ou trouvent une mort tragique. Nous supplions ceux qui ont de l'autorité de suivre strictement la loi, et de ne point accorder de licence à ceux qui sont assez inhumains et assez cruels pour verser à leurs frères ces liqueurs enivrantes qui se changent en poison ; qui, pour s'enrichir en peu de temps, spéculent sur les mœurs publiques et ne craignent point de perdre une multitude d'âmes pour un vil intérêt.

Il est temps, N. T. C. F., il est grandement temps que l'on se réveille de cette funeste léthargie à laquelle on s'est laissé aller. Car il n'est que trop à craindre que, si nous abusons des biens que le Seigneur nous a donnés dans sa bonté, il ne nous les ôte tout-à-coup par quelque un de ces funestes évènements si communs de nos jours. Réparons nos excès passés par d'abondantes aumônes. Et pourrions-nous encore nous permettre des folles dépenses, lorsqu'il y a tout autour de nous, tant de malheureux qui nous font entendre leurs plaintes et leurs gémissemens ? Pourrions-nous oublier ces victimes de tant d'incendies, et en particulier nos frères de Laprairie ? Ils ne demandent rien à la vérité, par un sentiment de délicatesse bien digne de leur éducation. Mais leurs immenses besoins demandent pour eux ; mais leurs maux appellent le secours des cœurs généreux ; mais les cendres qui ensevelissent les propriétés qui étaient leurs seules ressources se répandent au loin pour témoigner du grand malheur qui vient de fondre sur eux. A la vérité, les temps malheureux où nous vivons ne permettent pas aux particuliers de faire de grands sacrifices, mais si chacun donne selon son moyen, nous verrons des fleuves de charité couler sur ce village infortuné.

Qui sait, N. T. C. F. si Dieu n'attache pas notre conservation aux secours généreux que nous porterons à des hommes qui étaient eux-mêmes si compatissans pour les misères du prochain, et si zélés pour la belle œuvre de l'éducation ? Car, vous le savez, ils venaient de fonder, par leurs larges contributions, une maison de charité, pour avoir soin de leurs pauvres, et le jour même de l'incendie, ils avaient, par leurs souscriptions, complété une forte somme pour bâtir une maison, afin d'y établir les excellens instituteurs que la Providence a daigné donner à vos enfans, les Frères des Ecoles Chrétiennes. Mais nous n'avons pas besoin d'insister sur cet article, car nous connaissons votre zèle à contribuer à toutes les œuvres que nous avons cru devoir recommander à votre charité.

Nous profitons de cette circonstance, N. T. C. F., pour vous remercier des sacrifices que vous vous êtes imposés chaque fois que nous avons fait appel à votre générosité, pour les nouveaux établissemens qui s'élèvent au milieu de vous et qui font tant d'honneur à la charité chrétienne et catholique. Que Dieu, qui rend tout au centuple en ce monde, et qui donne dans l'autre la vie éternelle à ceux qui font quelque chose pour son amour, vous comble de ses bénédictions, et qu'il vous délivre des maux qui nous menacent.

Nous vous annonçons, en même temps, que Nous nous proposons de repartir prochainement pour l'Europe où nous appellent certaines affaires importantes pour l'avantage de la Religion dans ce Diocèse. Comme Nous ne voyageons que pour vos intérêts spirituels, vous ne manquerez pas, N. T. C. F., de nous assister de vos prières continuelles. Nous les réclamons avec instance, parce que Nous sentons le pressant besoin que nous en avons. Vous priâtes pendant notre premier voyage dans l'ancien monde, et vous fûtes exaucés ; voilà ce qui fait notre confiance, et voilà ce qui doit faire la vôtre. *Nous vous supplions donc, N. T. C. F., par N. S. J. C., et par la charité du St.-Esprit, de nous aider encore, pendant ce second voyage, par les prières que vous adresserez à Dieu pour nous, afin que nous échappions à tous les dangers que nous pourrions courir, et qu'étant plein de joie de l'heureux succès de notre voyage, nous venions de nouveau vers vous, si c'est la volonté de Dieu, et que nous jouissions d'une consolation mutuelle.* En attendant, que le Dieu de paix soit avec vous. (Rom. 15.)

A cette fin, l'on dira cinq *Pater* et cinq *Ave* les dimanches et fêtes d'obligation immédiatement après la messe paroissiale ou conventuelle, et tous les prêtres, qui célébreront dans ce Diocèse, réciteront l'oraison *pro quædamque tribulatione*, en se conformant aux rubriques. Nous désirons que, dans les familles et les écoles, les enfans fassent chaque jour quelques prières, le *Pater* et l'*Ave*, par exemple, pour le succès de notre voyage, dont ils recueilleront, Nous l'espérons, d'heureux fruits. Nous avons la confiance que, dans les communautés, aux assemblées de confréries, congrégations, chemin de croix et autres pieuses réunions, l'on se souviendra de nous et des affaires que nous avons à traiter. Ces prières se feront non seulement pour le succès de notre voyage, mais encore pour détourner de la ville et des campagnes de notre Diocèse les fléaux qui font sentir leurs ravages en tant de lieux. De notre côté, Nous ne vous oublierons pas, N. T. C. F.,